

# ÉCOLES

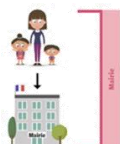
## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

### ÉCOLE MATERNELLE

Entrée en Petite Section,  
Nouvel arrivant

### ÉCOLE PRIMAIRE

Entrée en CP  
Nouvel arrivant



### Pré-inscription en Mairie

### Justificatifs à fournir à la Mairie

Obligatoires	Le cas échéant
<b>Formulaire de demande d'inscription complété</b>	
<b>Livret de Famille</b>	<b>Copie intégrale de l'acte de naissance</b>
<b>Carte d'identité</b> du ou des parents	<b>Passeport, titre de séjour...</b>
<b>Vaccinations *</b> - Carnet de santé avec vaccins à jour - Attestation de vaccinations	<b>Certificat médical</b> de contre-indication *
<b>Justificatif de domicile :</b> - Facture gaz, électricité, téléphone fixe, quittance de loyer (hors quittance délivrée par un particulier) - Titre de propriété - Assurance habitation - Bail d'un organisme - Taxe d'habitation - Avis d'imposition ou de non-imposition	<b>En cas d'hébergement</b> ✓ Attestation datée et signée par l'hébergeant ✓ Copie pièce d'identité de l'hébergeant ✓ Justificatif de domicile de l'hébergeant de - 3 mois ✓ Courrier administratif à votre nom à l'adresse de l'hébergeant : attestation Sécurité sociale, CAF, Impôts, RIB, fiche de paie, pôle emploi, assurance scolaire...
<b>Si l'enfant a déjà été scolarisé</b> Certificat de radiation de l'école précédente	
<b>Parents séparés ou divorcés</b> - Jugement de divorce <b>ou</b> de séparation stipulant la garde de l'enfant	- <b>Autorisation d'inscription</b> établie par l'autre parent - <b>Attestation sur l'honneur</b> établie par le parent qui procède à l'inscription

\* **Activités périscolaires** (accueil matin ou soir, restauration, mercredi, vacances...) art. L3111-2 du CSP

\* *Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Rougeole, Oreillons, Rubéole, Hépatite B, Pneumocoque, Méningocoque C, Haemophilus Influenzae B*



### Certificat d'Inscription établi par la Mairie



### Admission à l'École

Pour procéder aux formalités d'admission, vous devrez impérativement prendre rendez-vous :

- **Ecole Primaire** : M. CAMPARGUE, Directeur au 04 67 95 69 39
- **Ecole Maternelle** : Mme MASSON, Directrice au 04 67 95 69 40

**L'inscription devient définitive une fois l'admission prononcée par la direction de l'école**

**Renseignements : 04 67 95 63 07 ou [cantine@mairielamalou.fr](mailto:cantine@mairielamalou.fr)**